

Bâtir des solutions

Francine Saint-Laurent

Numéro 167, hiver 2021

L'héritage de l'hiver. Forgé dans la glace

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/94702ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saint-Laurent, F. (2021). Bâtir des solutions. *Continuité*, (167), 26–28.



Faite de techniques novatrices et de belles trouvailles, l'évolution architecturale a permis aux familles québécoises de toujours mieux se prémunir contre l'hiver. Plusieurs maisons construites entre l'arrivée de Champlain et le XX^e siècle en témoignent encore aujourd'hui.

FRANCINE SAINT-LAURENT

Limiter la taille des fenêtres pour minimiser les pertes de chaleur, prolonger le toit pour que la neige fondante n'abîme pas les murs extérieurs, percer des ouvertures dans les murs intérieurs pour diffuser la chaleur dans toutes les pièces. Au fil des décennies et des siècles, les bâtisseurs de maison ont dû faire preuve d'ingéniosité pour adapter les habitations québécoises au froid et aux accumulations de neige. Et ce, depuis les débuts de la colonie.

Les Français qui s'installent en Nouvelle-France comptent sur le savoir-faire acquis dans le « vieux pays »

pour construire leurs premiers abris. « Ces cabanes temporaires — érigées en attendant de bâtir la première vraie maison — sont toujours en bois », explique Paul-Louis Martin, auteur, historien et ethnologue. Quant à la vraie habitation, le colon la construit de manière à ce qu'elle soit plus durable et logeable que la cabane qui l'abritait au début. Même si le bâtiment en pièce sur pièce domine le paysage bucolique de la Nouvelle-France, des maisons en pierre sont érigées dans des régions où l'on trouve des affleurements de pierres à chaux ou des pierres à bâtir. Ces dernières maisons sont l'apanage de gens qui disposent des moyens financiers suffisants.

Pour affronter le froid du pays

Au fil du temps, les habitants de la Nouvelle-France apprennent à adapter leur maison en pièce sur pièce ou en pierre à la rigueur de l'hiver. Afin de protéger contre les intempéries le mortier des constructions en pierre, on veille à recouvrir les murs extérieurs d'un crépi. « Parfois, on habille de bois le mur en pierre du côté est — car le soleil du matin, faible, ne suffit pas à vaincre le frimas — pour limiter les dégâts causés par le gel et le dégel qui dégradent le mortier », dit Paul-Louis Martin. Quant aux maisons en bois, les joints sont le plus souvent étoupés avec de la filasse de lin. « On va

es solutions



crépir les murs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison pour éviter l'infiltration d'air froid », relate l'historien. Il ajoute qu'on emprunte aux Amérindiens l'usage des bandes d'écorce de bouleau comme membrane d'étanchéité sous le revêtement pour se prémunir de l'infiltration du vent. Ces bandes sont aussi utilisées pour empêcher toute infiltration d'eau par la toiture. Puis on recouvre le tout avec des planches ou du bardeau de cèdre. Beaucoup plus tard, vers la fin du XIX^e siècle, le bran de scie viendra remplacer les bandes d'écorce de bouleau comme isolant.

D'autres adaptations sont au menu depuis les premiers temps de la colonie. « Pendant tout le Régime français, les maisons ont peu de fenêtres et celles-ci sont petites. Le toit haut et escarpé n'est pas percé de lucarnes, tout ça pour éviter les pertes de chaleur », explique de son côté Martin Dubois, président-fondateur de la firme Patri-Arch. L'architecte mentionne aussi que les colons érigent leur maison en prévoyant exposer au sud le côté où se trouvent généralement les aires communes pour exploiter l'énergie solaire passive.

Sous le régime britannique

Toutefois, le changement de régime colonial entraîne plusieurs bouleversements socioéconomiques. La population

augmente et les chantiers se multiplient. La structure lourde et complexe des combles à la française (où se trouve le grenier) cède le pas à la charpente dite à l'anglaise, mise au point aux États-Unis. « C'est qu'elle est plus légère et facile à concevoir. Elle requiert moins de bois et de main-d'œuvre, donc elle est plus économique », explique Paul-Louis Martin. Ce type de construction fait tache d'huile et ne tarde pas à supplanter la technique française.

À l'époque de la Nouvelle-France, les maisons qu'on bâtit ici arborent peu de fenêtres et un toit à la fois haut et escarpé. En témoigne la maison Nivard-De Saint-Dizier, à Verdun, remarquable exemple d'architecture rurale datant de 1710.

Photo : Thomas1313, Wikimedia commons

Sous le Régime français, il faut rester près de l'âtre pour se réchauffer. Plus tard, des ouvertures dans les cloisons et un système de tuyaux raccordés au poêle à bois permettront de diffuser la chaleur dans tout le bâtiment. Ici, l'âtre de la maison Lamontagne (1744), à Rimouski.

Source : Maison Lamontagne

Quelques adaptations ont permis à nos maisons de mieux résister à l'hiver, notamment l'apparition du larmier, qui évite le ruissellement de l'eau sur les murs, et l'utilisation de la tôle, qui empêche l'accumulation de neige et de glace sur le toit.

Photo : Perry Mastrovito

L'arrivée de la double fenêtre, apparue dès le XVII^e siècle, est une autre innovation importante.



Grâce à la couche d'air qui se trouve entre ses deux vitres, la double fenêtre procure une meilleure isolation que la simple.
Photo : Perry Mastrovito

Sans compter que la toiture de la maison du Régime français, sans débord, entraîne de nombreux inconvénients. « L'eau s'écoulait du toit, ruisselait sur les murs, les endommageait et accélérât la détérioration des joints », dit Martin Dubois. Pour contrer ce désavantage, notamment lors de la fonte de la neige, les maisons sont dotées d'un larmier, qu'on associe aujourd'hui à la corniche. À cela s'ajoutent des pièces de bois appelées coyaux, disposées en oblique au bas des chevrons du toit, ce qui adoucit la pente de la toiture et donne à sa base un profil courbé. « Ces éléments de construction sont apparus graduellement pour se populariser au XIX^e siècle », indique Martin Dubois. Un autre changement, et non des moindres, est celui de l'arrivée du toit en tôle qui est apparu timidement pour se généraliser après 1840. « Cela a été une véritable bénédiction. La surface glissante empêchait l'accumulation de neige et de glace sur la toiture », précise Paul-Louis Martin.

Autre innovation importante : des ouvertures dans les cloisons intérieures qui permettent au poêle à bois de rayonner dans différentes pièces à la fois. « Les maisons du Régime français étaient dotées d'unâtre (ou d'un foyer) qui dégageait peu de chaleur. Pour en profiter, les gens devaient tous vivre dans la même pièce », note Martin Dubois. Or, en plus du percement des murs intérieurs, un système de tuyaux raccordés au poêle

à bois diffuse de la chaleur partout dans la maison. Martin Dubois considère que l'arrivée de la double fenêtre, apparue dès le XVII^e siècle, est une autre innovation importante. « Elle a permis de procurer une meilleure isolation qu'une fenêtre simple grâce à la couche d'air isolante entre les deux fenêtres. »

Croyez-le ou non, la pomme de terre introduite après 1780 et qui s'impose dans le régime alimentaire des Québécois au tournant du XIX^e siècle apporte un élément nouveau dans la construction des maisons, car il faut trouver un lieu pour la conserver. « Or, la cave est l'endroit le plus approprié pour conserver la réserve de patates. On voit alors des maisons sortir de terre afin d'avoir une cave de 5,5 pieds [170 cm], à hauteur d'homme », indique Paul-Louis Martin. L'historien ajoute que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas la hauteur des accumulations de neige qui a joué dans l'exhaussement de la maison, mais bel et bien la pomme de terre. « Au contraire, la neige étant un isolant naturel, les colons s'en servaient comme matériau de renchauffage au bas des murs extérieurs de leur habitation. Avec un tel avantage, pourquoi aurait-on cherché à surélever les maisons? »

De 1870 à nos jours

Si, au fil du temps, les bâtisseurs ont apporté des innovations techniques aux maisons d'ici, la fin du XIX^e siècle marque un tournant. Les façons de composer avec l'hiver vont se diversifier, tout comme les styles architecturaux, le plus souvent importés.

Que reste-t-il aujourd'hui des éléments qui ont fait leurs preuves? On peut encore les observer sur nos maisons anciennes : c'est une des raisons pour lesquelles notre patrimoine bâti importe autant. Et si Martin Dubois se désole que peu de témoins subsistent de l'époque de la Nouvelle-France, il constate néanmoins que les toits à deux versants alors en vogue sont encore très présents dans nos paysages. Et toujours bien utiles pour éviter les accumulations de neige. ♦

Francine Saint-Laurent est journaliste indépendante.
